

	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES SECTEUR CARRIERE CONCOURS	CIMIEZ		6 pages
	NOTE D'INFORMATION D'OUVERTURE D'UN CONCOURS PROFESSIONNEL CADRE SUPERIEUR DE SANTE PARAMEDICAL	Création	MàJ	Vérification
		13/06/2023	11/07/2023	19/07/2023
		Approbation	Diffusion	Application
INFORMATION COMMUNICATION	Elaboration : K. CORNIGLION 34637	27/07/2023	28/07/2023	Jusqu'au 28/09/2023

**CONCOURS PROFESSIONNEL
DE CADRE SUPERIEUR DE SANTE PARAMEDICAL**

**LE DIRECTEUR GENERAL
DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE**

- Vu le code de la santé publique ;
- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière ;
- Vu l'arrêté du 25 juin 2013 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours professionnels permettant l'accès au grade de cadre supérieur de santé et au grade de cadre supérieur de santé paramédical de la fonction publique hospitalière.

Considérant le nombre de postes vacants de cadre supérieur de santé paramédical au CHU de Nice

DECIDE

ARTICLE 1 Un concours professionnel est ouvert en vue de pourvoir **6 postes vacants** de cadre supérieur de santé paramédical dans les filières et les établissements suivants :

Au CHU de Nice : 5 postes vacants

- 2 postes dans la filière infirmière
- 2 postes dans la filière médico-technique
- 1 poste dans la filière rééducation

Au CH de Breil : 1 poste vacant

- 1 poste dans la filière infirmière

ARTICLE 2 Ce concours professionnel est ouvert aux cadres de santé paramédicaux comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade. L'appréciation de l'ancienneté se fait au 1^{er} janvier de l'année d'ouverture du concours.

ARTICLE 3 Le candidat devra joindre à son dossier d'inscription les pièces suivantes :

- le dossier d'inscription et la déclaration sur l'honneur, joints en annexe I, dûment remplis
- une demande d'admission à concourir établie sur papier libre stipulant la **filière** dans laquelle le candidat souhaite concourir ainsi que l'établissement d'affectation
- un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre
- une photocopie de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne, en cours de validité
- un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination (à retirer auprès de la DRH de proximité)
- un dossier exposant l'expérience et le projet professionnel du candidat, ses titres et diplômes obtenus ainsi que ses travaux réalisés jusqu'alors, accompagné des pièces justificatives correspondantes
- la fiche du poste occupé.

ARTICLE 4 La sélection des candidats repose sur une épreuve d'admissibilité et une épreuve d'admission :

- l'épreuve d'admissibilité consiste en l'examen du dossier par le jury, mentionné à l'article 3
- l'épreuve d'admission consiste en un entretien oral de 30 minutes avec le jury durant lequel le candidat expose durant 10 minutes au plus sa formation, son expérience et son projet professionnel. L'exposé est suivi d'une discussion avec le jury qui s'engage à partir des éléments présentés par le candidat au cours de son exposé. Cet entretien est destiné à permettre au jury d'apprécier la motivation, les qualités professionnelles et l'aptitude du candidat à exercer en tant que cadre supérieur de santé paramédical.

ARTICLE 5 Le jury du concours est composé comme suit :

- le directeur de l'établissement organisateur du concours ou son représentant, président
- un membre des corps de personnels de direction régis par le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 ou par le décret n°2007-1930 du 26 décembre 2007, en fonctions dans le ou les départements concernés, choisi par le directeur de l'établissement organisateur du concours. A défaut, il est fait appel à des membres des corps de personnels de direction en fonctions dans un département limitrophe
- un directeur des soins régi par le décret n° 2002-550 du 19 avril 2002. A défaut, il est fait appel à un directeur de soins en fonctions dans un département voisin
- un cadre supérieur de santé paramédical régi par le décret n° 2012-1466 du 26 décembre 2012 issu de la filière au titre de laquelle le concours est ouvert, et en fonctions dans le département concerné. Il est désigné par le directeur de l'établissement organisateur du concours. A défaut, il est fait appel à un cadre de santé paramédical en fonctions dans un département voisin
- le président de la commission médicale d'établissement ou son représentant en fonctions dans l'établissement organisateur. A défaut, il est fait appel à un président de commission médicale d'établissement ou son représentant en fonctions dans un établissement situé à proximité de l'établissement organisateur.

ARTICLE 6 L'ouverture de ce concours est publiée sur le site Intranet et Extranet du Centre Hospitalier Universitaire de Nice.

ARTICLE 7 LE DOSSIER COMPLET devra être retourné à la Direction des Ressources Humaines – Secteur Carrière Concours, **uniquement par messagerie électronique** en un seul fichier format pdf

- interne : .DRH.CONCOURS CANDIDATURES CHU Nice
- ou accessible de l'extérieur drh.concours-candidatures@chu-nice.fr

Toutes les candidatures doivent être envoyées IMPERATIVEMENT,

au plus tard le 28 SEP. 2023
(date de clôture des inscriptions)

P/Le Directeur Général
Et par délégation
La Directrice du Pôle Ressources Humaines,


Karin HAMELA

ANNEXE I

**CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION
CONCOURS PROFESSIONNEL
DE CADRE SUPERIEUR DE SANTE PARAMEDICAL**

PIECES A FOURNIR

- 1) Le dossier d'inscription et la déclaration sur l'honneur, dûment remplis
- 2) Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre stipulant la **filière** dans laquelle le candidat souhaite concourir ainsi que l'établissement d'affectation
- 3) Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre
- 4) Une photocopie de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne, en cours de validité.
- 5) Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination (à retirer auprès de la DRH de proximité)
- 6) Un dossier exposant l'expérience et le projet professionnel du candidat, ses titres et diplômes obtenus ainsi que ses travaux réalisés jusqu'alors, accompagné des pièces justificatives correspondantes
- 7) La fiche du poste occupé.

Ce dossier doit être retourné uniquement par messagerie électronique en un seul fichier format PDF :

- en interne : .DRH.CONCOURS CANDIDATURES CHU Nice
- ou accessible de l'extérieur : drh.concours-candidatures@chu-nice.fr

AU PLUS TARD LE 28 SEPTEMBRE 2023.

Les dossiers qui seront envoyés après le 28 septembre 2023 ne seront pas acceptés.

Le candidat ne sera pas relancé en cas de dossier incomplet.



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SECTEUR CARRIERE CONCOURS

DOSSIER D'INSCRIPTION DU CONCOURS PROFESSIONNEL
DE CADRE SUPERIEUR DE SANTE PARAMEDICAL

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Je soussigné (e) Monsieur, Madame, (rayez les mentions inutiles)

NOM (en capitale d'imprimerie) : _____

NOM DE JEUNE FILLE, pour les femmes mariées : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____ Ville : _____ Département : _____

Nationalité : _____

ADRESSE (personnelle ou familiale complète) où devront être envoyées les correspondances :

Numéro de téléphone (indispensable) Personnel : _____

Professionnel : _____

Emploi actuel : _____

Nom et adresse de l'employeur : _____

J'ai l'honneur de solliciter de Monsieur le Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de NICE, l'autorisation de prendre part au **concours professionnel de cadre supérieur de santé paramédical**.

Filières :

- **Au CHU de NICE**
 - Infirmière
 - Médico-Technique
 - Rééducation

- **Au CH de BREIL**
 - Infirmière

Fait à : le :

Signature du candidat :

DECLARATION SUR L'HONNEUR

CONCOURS PROFESSIONNEL DE CADRE SUPERIEUR DE SANTE PARAMEDICAL

Je soussigné(e)

Déclare sur l'honneur :

- L'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier.
- Prendre connaissance du fait que **toutes fausses déclarations de ma part entraîneraient l'annulation de toute décision favorable prise à mon égard dans le cadre de cette procédure**

Le secteur concours du CHU de Nice se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de mes déclarations.

A....., le

Signature du demandeur